

[Texte]

present time the Enterprise Development Board has the final authority on all these applications. They cannot be overruled under the legislation by the minister of the Crown.

So I think this has been a fairly constructive response by the board. If it is just to reduce the security of the banks and increase the risk to the government in many cases, in their estimation, these applications should be rejected.

Now, with respect to the Maislin case, as the hon. member knows, I was not the minister responsible at the time. But it was a very special case. It involved a substantial number of people. It followed on a government decision to assist substantial corporations, such as Chrysler and Massey-Ferguson.

There were approximately 2,000 employees involved at the time. This was a company which had penetrated the U.S. market to a substantial degree, and the decision at the time was to provide assistance to this particular company in order to preserve those very important jobs. It appeared the company had a big future in terms of taking away a lot of the trucking business presently handled by U.S. firms.

As I said to the hon. member, to his leader in the House and to several of his colleagues, it was also thought at the time that we could expand part of the Enterprise Development Program to the service sector. But also, at the same time, in the interim period when the officials were looking at applying the loan guarantees in the Enterprise Development Program to the service sector, a substantial increase in applications was coming from the manufacturing processing sector, which I do not think was envisioned at the time.

So consequently, because the program was undertaken for the manufacturing processing sectors and because we had a substantial increase, it was felt that was the area that should receive first priority; and consequently, we never followed up on an expanded program to the service sector.

The hon. member has asked questions, Mr. Chairman, in the House with respect to Maislin. He has indicated—and I think some of his colleagues have followed up in speeches—that Maislin now has only 800 employees. I am advised by the president of Maislin there are approximately 1,400 employees involved in the Canadian operation.

Second, with respect to the service industry, there are many other government programs in which the service industry has access to financial assistance by the government. So we have not at this point in time changed the guidelines for the Enterprise Development Program with respect to loan guarantees for the service sector. I think there have been three or four. I think I indicated to the hon. member in a question in the House that I was not aware of other companies, but I think there are three or four other companies that could be classified as service industries who have received assistance.

[Traduction]

député le sait, actuellement la Commission d'expansion des entreprises a l'autorité finale sur toutes ces demandes. D'après la loi un ministre de la Couronne ne peut pas renverser leur décision.

Je pense donc que cette réponse de la commission était très constructive. Dans bien des cas, cela ne faisait simplement que de réduire la garantie dont disposent les banques et augmenter les risques que court le gouvernement et selon eux ces demandes devraient être rejetées.

Maintenant pour ce qui est de l'affaire Maislin, comme l'honorable député le sait, je n'étais pas le ministre responsable à l'époque. Mais il s'agissait d'un cas très spécial puisque beaucoup de personnes étaient visées. Cela fait suite à la décision du gouvernement d'aider les grandes sociétés comme Chrysler et Massey-Ferguson.

A l'époque cela visait environ 2,000 employés. C'était une compagnie qui avait effectué une percée importante sur le marché américain et à l'époque on a pris la décision d'aider cette compagnie afin de protéger ces emplois très importants. Il semblait que la compagnie avait un avenir promoteur pour ce qui est de mettre la main sur le marché du transport par camion présentement effectué par des entreprises américaines.

Je répète ce que j'ai dit à l'honorable député, à son leader en Chambre et à bon nombre de ses collègues, on pensait également à l'époque que nous pouvions élargir en partie le Programme d'expansion des entreprises au bénéfice du secteur des services. Mais au même moment, pendant la période où les fonctionnaires étudiaient la possibilité d'étendre les garanties de prêts du Programme d'expansion des entreprises au secteur des services ont connu un accroissement important des demandes provenant du secteur de la transformation du produit, ce qui je pense n'était pas prévu à l'époque.

Conséquemment, comme le programme avait été lancé pour les secteurs de la transformation du produit et comme nous avions une augmentation importante de la demande, nous avons pensé que c'est ces domaines qui devraient être la première priorité et nous n'avons donc jamais donné suite à l'élargissement de ce programme au profit du secteur des services.

Monsieur le président, l'honorable député a posé des questions en Chambre au sujet de Maislin. Il a mentionné, et je pense que certains de ses collègues l'ont repris dans des discours, que présentement Maislin n'avait plus que 800 employés. Le président de Maislin m'informe qu'ils emploient environ 1,400 personnes pour leurs opérations canadiennes.

Deuxièmement, en ce qui touche l'industrie des services, il existe bon nombre d'autres programmes gouvernementaux auxquels cette industrie a accès pour obtenir une aide financière du gouvernement. Donc, pour l'instant nous n'avons pas modifié les lignes directrices du Programme d'expansion des entreprises en ce qui touche les garanties de prêts au secteur des services. Je pense qu'il y en a eu trois ou quatre. Je pense avoir dit en Chambre en réponse à une question de l'honorable député qu'à ma connaissance il n'y en a pas d'autres mais je pense que trois ou quatre compagnies ayant reçu une aide pourraient être considérées comme des industries de services.